

Filles et garçons en STAPS

Didier Delignières
Université de Montpellier

La Conférence des Directeurs et Doyens de STAPS a récemment mené une enquête sur les effectifs filles et garçons dans ses filières¹. Les résultats, présentés dans les figures illustrant cet article, font apparaître une nette sur-représentation masculine. La figure 1 indique les pourcentages moyens de filles et de garçons, de la première année de Licence à la seconde année de master. En première année, la filière accueille 74% de garçons et 26% de filles. On retrouve cette

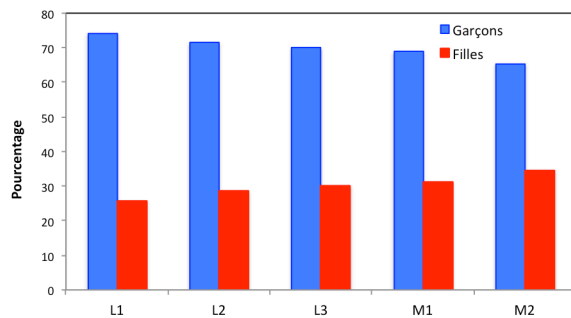


Figure 1 : Pourcentages moyens de filles et de garçons au cours de la Licence et du Master STAPS

répartition dans tous les UFR et départements STAPS de France. Le pourcentage de filles tend légèrement à augmenter au fil des années, indiquant que ces dernières obtiennent de meilleurs résultats au cours de leurs études. Mais la suprématie des garçons reste marquée : en seconde année de master, on a encore 65% de garçons pour 35% de filles.

Nous nous sommes également intéressés à la répartition des filles et des garçons en fonction de leur orientation dans les différentes filières professionnelles. La figure 2 indique ces pourcentages au niveau de la troisième année de Licence. Les résultats au niveau des masters sont similaires. La filière Activité Physique Adaptée-Santé (APAS) est celle où les filles semblent s'orienter de manière préférentielle (55% de garçons, 45% de filles). Par contre la filière Entraînement Sportif (ES) est fortement masculinisée (80% de garçons, 20% de filles). Il en va de même pour les filières Management du Sport (MS) et Ergonomie (ERGO). Quant à la filière

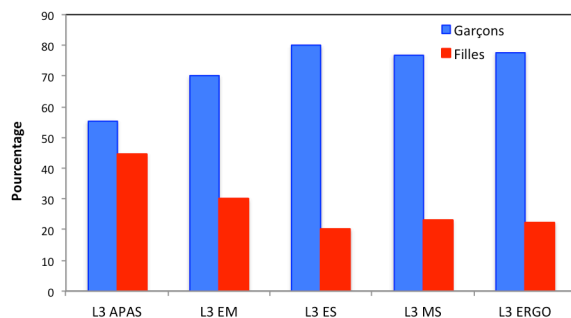


Figure 2 : Pourcentages de filles et de garçons dans les cinq parcours-types de la troisième année de Licence.

Education et Motricité (EM), qui vise principalement les métiers de l'enseignement, elle se situe entre ces deux extrêmes (70% de garçons, 30% de filles). On retrouve logiquement des pourcentages similaires au CAPEPS... On observe cependant que dans certains UFR qui proposent des parcours spécifiques de Licence préparant au concours de Professeur des Ecoles, les filles deviennent localement majoritaires.

Ces données indiquent clairement le sport, les métiers du sport, et les études qui y mènent sont essentiellement une affaire masculine². Ceci est évidemment à relier à la relative désaffection des filles pour la pratique sportive au cours de l'adolescence, à la typicalisation masculine de la majorité de l'offre de pratique. On y retrouve aussi la trace

du désintérêt relatif des filles pour les cours d'EPS dans le système secondaire. Mais le résultat est là : les filières universitaires, qui forment une part non négligeable des intervenants et des cadres du sport et de l'activité physique, le font à partir d'un creuset initial aux trois quarts composé de garçons.

Par la suite, l'orientation des étudiants obéit à une représentation sexuée des filières et des métiers qu'elles visent. Les métiers tournés vers les publics fragiles, handicapés, malades chroniques, vieillissants (APAS) ou ceux de la petite enfance attirent plus volontiers les filles. En revanche, les métiers de la performance (ES) ou de l'entreprise (MS et ERGO) apparaissent comme de forts bastions masculins. Il est intéressant par contre de voir que les pourcentages observés en Education et Motricité sont identiques aux pourcentages généraux de la Licence 3 (70% de garçons et 30% de filles) : **la masculinisation de la formation (et du recrutement) des enseignants d'EPS semble donc essentiellement liée à la plus forte attirance des garçons pour les études en STAPS, qu'elle ne fait que reproduire.**

Ce qu'il me semble nécessaire de pointer ici, c'est la responsabilité de l'université dans la composition sexuée de certains corps professionnels. Cette masculinisation des formations STAPS n'est pas un phénomène anodin. Les métiers auxquels nous préparons nos étudiants concernent de manière majoritaire l'éducation, la rééducation, l'enseignement. Il y est question du corps et de rapport au corps. Il y est aussi question de valeurs, de citoyenneté et de respect. Il s'agit d'un domaine où l'équilibre des sexes est essentiel à préserver. Je pense notamment aux enseignants d'EPS, qui font peser sur les corps des élèves, tout au long de leur scolarité secondaire, des normes culturelles qu'ils subissent davantage qu'ils ne les contrôlent³. Au-delà de la parité qu'il est de saison de rechercher dans l'ensemble des domaines professionnels, il s'agit ici surtout d'assurer une nécessaire diversité sexuée, notamment dans la formation et l'éducation des jeunes générations.

On peut bien sûr chercher à « modifier les représentations des filles » vis-à-vis de certaines formations, on peut rendre ces formations « plus attractives » pour les filles, on peut « favoriser leur orientation » dans certaines filières. Ce sont en général les hypothèses qui sont évoquées, mais qui demeurent le plus souvent des déclarations de principe sans lendemain. On peut légitimement se demander si des mesures plus volontaristes ne seraient pas légitimes, au vu des enjeux sociétaux que l'on peut entrevoir.

On n'hésite plus dorénavant à imposer la parité sexuelle dans différentes instances, par exemple dans les conseils des universités. Ce volontarisme est jugé nécessaire pour faire évoluer les mentalités, pour briser le « plafond de verre ». Par rapport au problème qui nous préoccupe ici, il ne suffit pas de simplement constater les inconvénients de répartitions sexuées déséquilibrées dans certaines professions, il faudrait avoir la lucidité d'en rectifier délibérément les équilibres. **Il me semblerait tout à fait raisonnable, dans certaines filières universitaires, de construire une parité de fait.** A l'heure où l'on parle de plus en plus de maîtriser l'orientation des étudiants, notamment en ce qui concerne la réforme des masters ou même de l'accès initial à l'enseignement supérieur, une vigilance quant à la parité sexuelle mérite d'être questionnée.

Je conçois qu'une telle proposition puisse choquer. La tradition des universités repose sur l'accès de tous au savoir, sans distinction d'origine ou de sexe. Principe sans doute généreux, mais bafoué par les multiples déterminismes, sociaux, économiques et

culturels qui pèsent sur l'orientation au cours des études. La discrimination positive reste suspecte, même si elle progresse dans les mentalités, notamment en faveur du handicap. Mais il ne s'agit même pas, au sens strict, de discrimination positive. L'idée première n'est pas d'équilibrer l'accès des deux sexes à certaines professions : c'est avant tout le principe selon lequel **la compétence collective d'un corps professionnel repose sur sa diversité**. Et l'université, qui se voit de plus en plus expressément assigner des finalités de formation professionnelle, ne peut sans doute pas ignorer cette exigence.

¹ Une version préliminaire de cet texte est parue dans la revue EPS : Delignières, D. (2017). Culture STAPS #13. Filles et garçons en STAPS. *Revue EPS*, 374, 33.

² Le groupe Filles et STAPS (2016). [Les filles en voie de raréfaction en STAPS : État des lieux, enjeux et actions à promouvoir](#). Site EPS et Société, 10 mars 2016

³ Delignières, D. (2012). [Enseigner l'Éducation Physique et Sportive : Une histoire de mecs](#). Blog, 19 décembre 2012.